



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 31 janvier 2024 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, messieurs les conseillers Daniel Champagne, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Michel Déziel, directeur adjoint du cabinet et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Steven Boivin, conseiller, district d'Aylmer et Rachel Rivard, chef de service par intérim, Communications.

CE-2024-56

AUTORISER LA FERMETURE DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « PONT MONTCALM ILLUMINÉ »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau souhaite collaborer avec l'Ambassade de France au Canada pour présenter un spectacle numérique immersif sur le pont Montcalm dans le cadre du 100^e anniversaire du décès de Gustave Eiffel afin d'attirer des visiteurs et des touristes au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE le spectacle numérique sur le pont Montcalm se tiendra les 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18 et 19 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE ce spectacle est en concordance avec le plan de relance du cœur du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE ce spectacle sera complémentaire durant les mêmes dates à la tenue de Bal de Neige au Domaine des Flocons;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de rue et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture du pont Montcalm à la circulation automobile, à savoir :

Interdiction de la circulation automobile les vendredis 2, 9 et 16 février 2024, les samedis 3, 10 et 17 février 2024, les dimanches 4, 11 et 18 février 2024 et le lundi 19 février 2024 entre 17 h 30 et 19 h 30.

Informations sur la circulation :

- La circulation en provenance de l'autoroute 50 devra être détournée vers le boulevard Saint-Joseph car la rue Hanson est une « impasse » imposée par de la signalisation;
- La circulation Montcalm direction Est devra être détournée vers l'autoroute 50;
- La circulation Montcalm direction Ouest devra être détournée vers Papineau Nord;
- La circulation Papineau Sud devra être détournée vers Montcalm Est.

DANIEL CHAMPAGNE
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif